

# ULIS TFA

## (Troubles des Fonctions Auditives)

Les troubles des fonctions auditives.

La déficience auditive ou surdité est une altération du seuil de l'audition. Cette déficience se caractérise par une perte auditive, calculée en décibels. Les surdités sont classées selon différents critères :

- La localisation de la surdité ou type de surdité

1 surdité de transmission (oreille moyenne)

2 surdité de perception (oreille interne)

3 surdité mixte (oreille moyenne et interne)

- Le degré de surdité :

1 légère (20 à 40 décibels)

2 moyenne (40 à 70 DB)

3 sévère (70 à 90 DB),

4 profonde (> 90 DB)